

L'Instruction publique à la Législature de Québec

Au cours de la présente session de la Législature, le gouvernement a déposé deux projets de loi intéressant au plus haut degré le personnel enseignant. Ces deux projets auront sans doute été adoptés quand *L'Enseignement Primaire* de mars parviendra à ses lecteurs.

Le premier projet de loi s'occupe des anciens instituteurs à la retraite. A l'avenir, tout pensionnaire dont la pension ne s'élève pas à trois cents piastres recevra une augmentation de cinquante pour cent, la pension totale ne devant pas dépasser trois cents piastres.

Voilà une mesure généreuse que les instituteurs et les institutrices sauront apprécier à son mérite.

Le second projet a trait au traitement des institutrices. Par la nouvelle loi, des primes relativement considérables seront accordées aux municipalités qui ne paieront aucun traitement inférieur: 1° à \$100.00; 2° à \$125.00; 3° à \$150.00. La prime sera d'autant plus élevée que la municipalité paiera un traitement plus généreux.

Ces deux mesures honorent le Gouvernement et la Législature. La première est très généreuse et la seconde des plus pratiques. Nous souhaitons que les commissions scolaires évaluent à sa valeur l'offre de primes spéciales destinées à augmenter le maigre salaire des institutrices.

Apprenez aux enfants à lire les cartes géographiques

Un petit fait très authentique en démontrera la nécessité: Au cours d'une leçon sur les grands lacs, le professeur en arrive naturellement à dire que les eaux du lac Érié se déversent dans le lac Ontario par la cataracte de Niagara. Étonnement général des élèves (cours modèle). On se regarde malicieusement: le professeur se trompe, c'est certain. Celui-ci remarque le mouvement scandalisé de son auditoire, n'y comprend rien et interroge l'élève qui paraît le plus désarçonné.—"Pardonnez-moi, mon Frère, mais j'ai toujours cru que le lac Ontario verse, au contraire, ses eaux dans le lac Érié.—Stupéfaction du maître.—Comment pourrait-il en être autrement, répond l'élève? D'après la carte, le Saint-Laurent va en remontant: donc, c'est l'eau de la mer qui descend vers les grands lacs." C'était toute une révélation. Une petite enquête dans d'autres classes a prouvé que la plupart des enfants avaient de semblables idées fausses. Apprenons donc à nos élèves à lire les cartes.

(Le Bulletin des Etudes des Frères Maristes.)

Pas d'enseignement bilingue chez les tout petits

Il est criminel d'enseigner des langues étrangères aux tout petits enfants.

L'important est qu'ils possèdent un moyen de communication verbale ample et souple, qu'on puisse leur expliquer et qu'ils puissent comprendre beaucoup de choses parlées. Il est logique de leur apprendre en français le mot "soucoupe" avant de leur faire dire le mot "tasse" en deux langues.

Quant à l'excellence de l'accent, c'est dans sa propre langue qu'il importe d'abord de la poursuivre.

MARCEL PREVOST,
de l'Académie française.

Pou
plnière

(1) Co
Dubois, R